

RD 559a – Déviation de Roquefort-La Bédoule

Par délibération en date du 29 juin 2018 le Conseil Départemental a décidé de lancer une concertation publique relative à l'opération RD 559a, pour la déviation de Roquefort-La Bédoule.

La concertation, prévue à l'article L103-2 du code de l'urbanisme, se déroulera sur la commune de Roquefort-La Bédoule.

Cette première phase de la concertation publique porte sur le diagnostic de l'état initial et la comparaison des variantes d'aménagement.

Elle se déroulera du **lundi 8 octobre au jeudi 8 novembre 2018** sur la commune concernée.

Le public sera accueilli dans les locaux de la mairie les jours ouvrés de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville
place de Libération
13830 Roquefort-la-Bedoule.

Les techniciens de la Direction des Routes et des Ports du Département y assureront des permanences sur place, pour répondre aux questions du public :

- le lundi 08/10/18 après-midi ;
- le mardi 16/10/18 après-midi ;
- le vendredi 19/10/18 matin ;
- le jeudi 08/11/18 après-midi.

Pendant la durée de la présentation publique, qui comportera l'exposition de panneaux de présentation du projet, les observations sur les éléments soumis à la concertation pourront être consignées dans le registre déposé à cet effet.

Les panneaux exposés lors de la concertation seront également disponibles sur le site Internet du Département des Bouches-du-Rhône, CG13.fr, rubrique « le 13 en action » puis « routes ».